

Ne fermez pas vos piscines, optez pour la géothermie !

L'Association française des professionnels de la géothermie ([AFPG](#)) et le Service géologique national ([BRGM](#)) réagissent aux annonces de fermeture d'une trentaine de piscines publiques par la société exploitante Vert Marine face à l'explosion des coûts de fonctionnement liés à l'envolée du prix du gaz.

Le parc aquatique, un gigantesque potentiel de reconversion énergétique

Les piscines et centres aquatiques sont souvent les bâtiments les plus consommateurs d'énergie dans le patrimoine des communes : elles représentent en général près de 10% de leurs consommations d'énergie globales. En effet, ces équipements ont, par nature, des besoins énergétiques importants et ont été construits pour la plupart à une époque à laquelle la maîtrise des consommations énergétiques était une préoccupation annexe. Le parc aquatique constitue donc un potentiel conséquent de réduction des consommations d'énergie au travers d'efforts d'isolation et d'efficacité énergétique, mais aussi le recours aux énergies renouvelables.

Sortir de la dépendance aux fossiles grâce à la géothermie

Dans les piscines et les centres aquatiques, on considère que le poste « énergie » représente 15,2 % des coûts quand près de la moitié des bassins étaient en 2015 encore chauffés au gaz. La géothermie de surface, en fonction des configurations, peut couvrir, de façon performante, une grande partie de ces besoins. Comparée aux énergies conventionnelles (gaz, électricité, fioul), la géothermie demande un investissement initial supérieur, mais ses coûts d'exploitation sont maîtrisés car liés essentiellement au fonctionnement de la pompe à chaleur (PAC) qui valorise de façon performante l'énergie captée dans le sous-sol. Une unité d'électricité consommée par la PAC permet de distribuer 4 unités de chaleur au bâtiment, ainsi que 3 unités de froid susceptibles d'être valorisées pour déshumidifier l'air des bassins. Quant aux coûts d'entretiens, ils sont négligeables.

Découvrez les multiples usages de la géothermie

Pour atteindre l'objectif de structures plus responsables écologiquement, la mobilisation de toutes les énergies renouvelables est nécessaire. La géothermie associée à une pompe à chaleur présente l'avantage majeur pour les piscines de produire de façon simultanée du chaud et du froid, nécessaire à la déshumidification de l'air. Au croisement entre les ressources offertes par le sous-sol et les besoins en surface, les professionnels de la géothermie proposent des solutions performantes qui s'intègrent aux systèmes énergétiques complexes des piscines, à adapter en fonction des particularités de chaque installation. La géothermie est ainsi une solution adéquate pour :

- Le maintien en température de l'eau des bassins
- Le préchauffage ou le chauffage complet de l'eau chaude sanitaire (douches, robinets, ...)
- La déshumidification de l'air
- Le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments

 **Découvrez toutes les autres raisons de choisir la géothermie pour les piscines publiques illustrées d'exemples dans la publication de l'ADEME et du BRGM : [« La géothermie de surface : une énergie performante et durable pour les piscines et centres aquatiques »](#)**

✦ **Découvrez un exemple de géothermie**
sur une piscine dans une publication de l'ADEME : [« L'Ovive, un précurseur »](#)

L'AFPG en bref

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DROM : énergéticiens, foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, équipementiers, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc... Depuis l'Assemblée générale annuelle 2018, elle est organisée en deux filières : la géothermie de surface et la géothermie profonde.

L'AFPG a pour objectif de promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie, énergie renouvelable, locale et non intermittente, faiblement émettrice de CO2 et capable de produire de l'électricité, de la chaleur et du froid.

Ses principales missions consistent à :

- Représenter et fédérer les professionnels de la filière en France métropolitaine et dans les DROM,
- Informer les collectivités, les industriels et les particuliers des ressources et de la diversité de l'offre géothermique,
- Accompagner les Pouvoirs publics en matière de réglementation, de législation et de qualification.
- Structurer et promouvoir la filière française géothermie à l'export

Contact Presse AFPG : Virginie BLOCH – 07 86 58 67 17 - Suivez [l'AFPG sur LinkedIn](#).

Le BRGM en Bref

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français.

Une équipe dédiée à la géothermie améliore les connaissances pour caractériser et exploiter la ressource géothermale et les potentialités des stockages d'énergie en sous-sol. Elle propose des solutions optimales d'intégration de ces systèmes.

Contacts presse BRGM : presse@brgm.fr - 02 38 64 46 65 – 06 84 27 94 14